

INAUGURATION DU STADE DU COLOMBIER ET DE L'ESPACE DE LOISIRS DE LA MÛRE



Vie de nos commerces... "LA CASE BURGER"

Léo ALVAREZ a créé, en 2022, ce petit coin de restauration dans l'ancienne boulangerie Roumanet. Après avoir obtenu son CAP de Pâtissier, séjourné et travaillé cinq ans sur l'île de la Réunion, cet enfant du pays (originaire de Saint-Étienne) a souhaité s'établir dans notre commune. Si vous ne connaissez pas encore, La Case Burger vous propose tout un panel de burgers et de desserts réalisés avec des produits locaux. Tout est « fait maison » et vous pouvez les déguster sur place ou les emporter.



N'hésitez pas à consulter la carte et à le contacter au **07 88 86 05 85** (Ouvr tous les soirs du Mercredi au Dimanche)

Bonne chance et bonne continuation à Léo et son équipe

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

Pensez à vous inscrire auprès du service collecte au **08 00 07 60 15** entre 8 heures et 12 heures, au moins 48 heures avant. Les encombrants doivent alors être déposés devant le domicile, la veille du passage des agents, à partir de 19 heures.

Le dépôt ne doit pas contrarier la circulation des piétons ou la circulation routière.

DÉCHETTERIE SIDOMSA DE SAINT-ÉTIENNE-DE-FONTBELLON :

500 Chemin de la Ribeyrasse - Tél. : **04.75.94.33.57**
Horaires d'été - ouverture du lundi au samedi : de 7h à 13h30

Vendredi 27 septembre à 18h30, le Maire, le Conseil Municipal, accompagnés de nombreuses personnalités, ont inauguré la pelouse synthétique du stade du Colombier et l'Espace de loisirs de la Mûre.

Ces deux projets nous tenaient particulièrement à cœur et ont pu être réalisés avec l'aide des différents contributeurs financiers : État, Région, Département, Communauté de Communes, Fédération Française de Football, Fond d'Aide au football Amateur et SDE07.

Malgré les aléas climatiques, nous ne pouvons que vous féliciter de la qualité et de l'efficacité du travail de la société ST GROUPE titulaire du marché, des sous-traitants LEVEQUE TP, SATP, ESPACS, sans oublier le cabinet GEO-SIAPP qui a assuré la maîtrise d'œuvre et le SDE07 pour l'éclairage.

A l'issue des discours des différentes autorités, les nombreuses personnes présentes ont partagé le verre de l'amitié accompagné d'un buffet servi par les membres du Conseil Municipal.



« POINTS RECYCLAGE » : VERRE - PAPIER

Traverse du stade ; Quartier La Téoule ; Chemin du Pré Saint-Antoine ; Place de la Cave Coopérative ; Route du Pont de Rigaud ; Parking Centre E.Leclerc

Le Trait d'Union

Saint-Étienne-de-Fontbellon #14 - automne 2024

Brèves

Eclairage public :

Signalement éclairage défectueux :
Allô Mairie : 04 75 35 12 96
Mail : accueil.mairie@fontbellon.fr

SIAE (Syndicat Intercommunal Assainissement et Eau) :

Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h à 12h.
Tel. : 04 75 89 11 80

Déchetterie :

Du Lundi au Samedi de 9h à 11h15 et de 13h30 à 17h15.

Correspondant Dauphiné Libéré :

J.P. Blanchard
blanchard.jeanpaul@orange.fr
06 89 64 63 92

MÉDIATHÈQUE Jean FERRAT Nouveaux horaires :

- Mardi : de 12h30 à 18h30
- Mercredi : de 9h30 à 18h30
- Jeudi : de 15h à 18h30
- Vendredi : de 12h30 à 18h30
- Samedi : de 9h30 à 13h et de 14h à 17h.

MAIRIE : HORAIRES D'OUVERTURE

Les lundi, mardi et jeudi : de 8h à 12h30 - 13h30 à 17h
Le mercredi : de 8h à 12h30 - 13h30 à 15h30
Le vendredi : de 8h à 12h30

SERVICE URBANISME ÉTAT CIVIL :

Demande d'imprimés, dépôt des dossiers et renseignements.

Nouveaux horaires :
Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30
Mardi et jeudi : 14 h 00 - 16 h 00

PERMANENCES ÉLUS : sur rendez-vous

Memento

Mairie - 100 Rue de la mairie
07200 SAINT-ÉTIENNE-DE-FONTBELLON
Tél. : 04.75.35.12.96
Mail : accueil.mairie@fontbellon.fr

www.st-etienne-de-fontbellon.fr

ou sur www.facebook.com/Commune-Saint-Etienne-de-Fontbellon

Édito du Maire

Chères Fontbellonnaises, Chers Fontbellonnais,

« Octobre Rose » est une période importante pour sensibiliser le public à la détection précoce du cancer du sein et à la recherche sur cette maladie. Dans le cadre de cet événement, et afin de rassembler des fonds au profit de la recherche, le CCAS de notre commune en partenariat avec la Ligue Contre Le Cancer a souhaité organiser une opération de vente de pognes le samedi 12 octobre dernier. Votre participation témoigne de la solidarité qui règne dans notre commune, en effet ce sont plus de 230 pognes qui ont été vendues pour une somme de près de 1900 €.

Nous sommes déterminés à améliorer le cadre de vie de notre commune. Hélas force est de constater que certains comportements nuisent encore à l'esthétique de notre espace commun, et mettent en danger notre santé et ce cadre de vie. Je veux rappeler que les auteurs de dépôts sauvages d'encombrants lorsqu'ils sont identifiés sont systématiquement sanctionnés.

La sécurité des déplacements est une préoccupation majeure de l'équipe municipale. Pour répondre à l'augmentation significative du flux routier sur la route du Vieux Stade, nous avons décidé de lancer une expérimentation de feux tricolores intelligents sur cette voie. Ces feux seront conçus pour s'adapter en temps réel au volume de circulation, afin de fluidifier le trafic et de réduire les temps d'attente aux intersections du pont de la Mûre, de la route du Vieux Stade et du chemin de la Mûre. Cette expérimentation se déroulera sur plusieurs mois et nous serons attentifs à vos retours et observations.

Je souhaite vous informer d'un changement important qui impactera notre commune : la disparition progressive du réseau cuivre. Ce réseau, qui a longtemps été la base de nos communications téléphoniques et de l'accès à l'internet, est désormais remplacé par la fibre optique. Cette transition vers la fibre optique permettra d'améliorer considérablement la qualité de nos services et de nos communications, avec des débits plus rapides et une connexion plus stable. Cependant, je comprends que ce changement puisse susciter des questions et des préoccupations. Je reviendrai vers vous très prochainement avec plus d'informations détaillées sur ce processus.

Ensemble, faisons de Saint-Étienne-de-Fontbellon un lieu plus sûr et agréable à vivre.

Je vous souhaite un très bel automne, la nature nous offrant ses plus belles couleurs.

Le maire
Philippe ROUX

« Écouter la forêt qui pousse plutôt que l'arbre qui tombe. »
Friedrich Hegel



Agenda

- Lundi 11 Novembre :** à 11h00 - Commémoration de l'Armistice de 1914 (Place de l'Église) et Exposition : « Les Hôpitaux dans la guerre » (Espace Culturel)
- Jeudi 14 Novembre :** à 20h00 - Théâtre de Marionnettes (dès 7 ans) proposé par la Comédie de Valence « Castelet is not dead » (Espace Maurice Champel)
- Vendredi 6 Décembre :** Inauguration de la Maison des Associations et de l'Espace Culturel (Place de l'Église)
- Dimanche 17 Novembre :** Castagnade et Marché de Noël organisés par le Comité d'Animations Stéphanois (Place de l'Église)
- Samedi 30 Novembre :** Animations dans le cadre du Téléthon - organisées par le Comité d'Animations Stéphanois (Espace de Loisirs de la Mûre)
- Vendredi 6 Décembre :** Inauguration de la Maison des Associations et de l'Espace Culturel (Place de l'Église)
- du Vendredi 6 décembre au dimanche 8 décembre :** Exposition Artistes Amateurs (Espace Culturel)
- Vendredi 13 Décembre :** à 20h00 - Concert de Noël proposé par la Chorale de La Fontbelle (Église)
- Dimanche 15 Décembre :** Repas des Aînés de la Commune organisé par le CCAS (Espace Maurice Champel)



Suivez les actualités sur

CONSEIL MUNICIPAL du 16 Septembre 2024 Délibérations :

- **Participation classe ULIS** de Lachapelle sous Aubenas
- **Délibération de principe** autorisant le recrutement d'agents contractuels remplaçants
- **Délibération de principe** autorisant le recrutement d'agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité
- **Autorisation donnée au Maire** pour la signature de la convention à intervenir avec la Société EDS portant sur la réalisation du lotissement « Les Champs d'Amandine »
- **Convention de servitude** de cour commune et de tour d'échelle – Les Champs
- **Révision et mise à jour** des statuts de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA)
- **Communication** du rapport d'activité général 2023 de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA)
- **Communication** du rapport d'activité 2023 du service de gestion et de prévention des déchets de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA)

ENCORE DES INCIVILITÉS : dépôt sauvage d'encombrants



La propreté, c'est l'affaire de tous !

URBANISME

Focus sur les travaux en cours



École des Champs : réfection et isolation phonique de la salle de classe de CE2



Maison des Associations : Installation d'un ascenseur



Sécurisation et aménagement du rond-point des 5 routes



Aménagement et sécurisation de la Route des Champs (Phase 2)



Sécurisation du Pont-de-Rigaud : aménagement d'un garde-corps

FÊTE DU 14 JUILLET

De nombreuses personnes ont pu assister cette année encore aux traditionnels feux d'artifice ainsi qu'au bal du 14 juillet organisés conjointement par le Comité d'Animations Stéphanois et la mairie de Saint-Étienne-de-Fontbellon. Ce fut un beau spectacle, précédé d'une retraite aux flambeaux à travers les rues du village, à laquelle ont participé de nombreux enfants accompagnés de leurs parents.



INAUGURATION VOIE DOUCE :



Le projet de voie douce a démarré au début des années 2000, via un partenariat avec le syndicat SITHÈRE, le SEBA et les Communautés de Communes. À son origine, il s'agissait de transformer les anciennes voies ferrées, en un équipement essentiellement destiné aux visiteurs touristiques. Les tracés envisagés à l'époque reliaient le sud Ardèche avec Aubenas, en longeant l'Ardèche, en évitant le centre de Saint-Étienne-de-Fontbellon. Les différentes équipes municipales se sont donc toujours mobilisées pour que la voie douce traverse la commune afin que cet équipement bénéficie autant aux habitants qu'aux touristes.

Ce n'est qu'en 2021 que la décision a été prise par la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas de valider le tracé de l'ancienne voie ferrée et de lancer les études techniques.

Grâce aux discussions avec la Communauté de Communes, nous avons par ailleurs convenu qu'une passerelle sur le Chemin de la Mûre était plus pertinente qu'une rampe en zig-zag initialement retenue.

Enfin, nous aurions souhaité que plus de plateaux traversants soient installés au niveau des traversées de routes. Pour diverses raisons réglementaires et de coûts, cela n'a pas été possible. Toutefois, des améliorations pourront toujours être apportées pour mieux sécuriser les différents usagers, en fonction de nos retours d'expérience.

Nous sommes en tout cas fiers que la commune soit raccordée sur 2,3km à ce grand linéaire qui s'appelle la Via Ardèche et que le patrimoine ferroviaire, notamment les deux grands viaducs de la commune, soit réhabilité et entretenu.

Nos remerciements aux financeurs, à la Communauté de Communes et aux entreprises également, pour leur réalisation et leur écoute.



LES ÉCOLES

Lundi 2 septembre, jour de la rentrée, le Maire et des élus étaient présents pour ce moment important de l'année scolaire.

À l'École des Champs,

l'effectif est de 209 élèves dont 13 en Dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) répartis dans 9 classes. Virginie SAUSSAC est Directrice par intérim, et nous saluons l'arrivée de Cassandra NURY, Marianne BUFILLE, Amélie MARTIN, Delphine GALY, Renaud EXPERT, Enseignants, ainsi que Samira SAIDOU, Agent Communal.



CLASSES	ENSEIGNANTS	ATSEM
TPS-PS - 27 élèves	Cassandra NURY	Stéphanie PECHET Natacha BRO
PS-MS - 25 élèves	Jérôme HOCHMAYR	Dominique DUCHAMP Natacha BRO
MS-GS - 24 élèves	Virginie SAUSSAC Marianne BUFILLE	Nelly MERCIER
CP - 23 élèves	Amélie HENDOUIZE	
CE1 - 23 élèves	Stéphane ANDRÉ	
CE2 - 24 élèves	Corinne VOLLE	
CE2-CM1 - 21 élèves	Amélie MARTIN	
CM1 - 23 élèves	Marie-laure CUTELLAS	
CM2 - 19 élèves	Delphine GALY	
TOTAL - 209 élèves (dont ULIS)		

Dispositif ULIS : Renaud EXPERT (13 élèves répartis dans les différentes classes (du CP au CM2))

À l'École Saint-Joseph,

ce sont 146 élèves répartis dans 6 classes qui sont rentrés et Marlène CHIFFLET assure la Direction. L'Équipe Pédagogique est inchangée si ce n'est que Pascale SIMON, ASEM (Agent Spécialisé Des Ecoles Maternelles) a cessé ses fonctions. Elle est remplacée par Lucas MERLO qui était en Service Civique, lors de l'année scolaire précédente.



CLASSES	ENSEIGNANTS
PS MS - 24 élèves	Marlène CHIFFLET (L.M) Agnès BACCONNIER (J.V)
GS MS - 22 élèves	Carole ALLEYSSON (L.M.J) et Marlène CHIFFLET (V)
GS CP - 23 élèves	Isabelle DEJOUX
CE1 CE2 - 26 élèves	Johanna DECIA
CM1 CM2 - 26 élèves	Marielle DUGUA
CE2 CM1 CM2 - 25 élèves	Céline CHAMBON
ASEM	Nelly RENAUDEAU Lucas MERLO Fadma JOBARD Soria MEDJOUINE

Belle année scolaire à Tous !